

# Soldes

**Textes de référence :**

**Code de commerce articles L 310-3 et suivants modifiés par l'ordonnance n°2004-274 du 25 mars 2004, décret n°96-1097 du 16 décembre 1996 art. 11 à 13, décret n°2004-275 du 25 mars 2004, circulaire ministérielle du 16 janvier 1997.**

Pour connaître le régime juridique des autres ventes à prix réduits, se reporter à la fiche « Promotions et ventes avec rabais ».

## DÉFINITION

Les soldes sont des ventes accompagnées ou précédées de publicité et annoncées comme tendant, par une réduction de prix, à l'écoulement accéléré de marchandises en stock.

Les marchandises, neuves ou d'occasion, doivent être **proposées à la vente et payées depuis au moins un mois** à la date de début de la période de soldes considérée.

L'emploi du mot "soldes" n'est possible que pendant les périodes définies ci-après.

En cas de soldes, la revente à perte est autorisée (Code de commerce art. L 442-4).

**Les soldes ne peuvent avoir lieu plus de deux fois par année civile.  
Chaque période de soldes ne peut excéder six semaines.**

Le début de chaque période est fixé par **arrêté préfectoral** après consultation des organisations professionnelles concernées, de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre de Métiers, du Comité départemental de la consommation.

La consultation est annuelle. Les dates peuvent changer d'une année à l'autre.

Pour connaître les dates de soldes, contactez :

- la Préfecture de votre département
  - la CCI de votre département
  - la DDCCRF de votre département
- Coordonnées utiles en fin de document.

## LES RÈGLES DE PUBLICITÉ EN MATIÈRE DE SOLDES

Les produits offerts sous forme de soldes doivent être signalés par une étiquette ou un écriteau indiquant qu'il s'agit de soldes.

Cette mention doit être effectuée dans des conditions de présentation identiques à celles prévues pour la publicité des prix par l'arrêté ministériel du 3 décembre 1987 relatif à l'information des consommateurs sur les prix.

Lorsque l'opération concerne l'ensemble des produits disponibles dans le point de vente, une seule indication parfaitement lisible peut en informer le consommateur.

**ATTENTION !** Dans toute publicité, enseigne, dénomination sociale ou nom commercial, l'emploi du mot SOLDE(S) ou de ses dérivés est interdit pour désigner toute activité, dénomination sociale ou nom commercial, enseigne ou qualité qui ne se rapporte pas à une opération de soldes au sens de la loi (Code de commerce art. L 310-3).

# Coordonnées utiles

## CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CCI)

### Meurthe-et-Moselle

53, rue Stanislas – CS 24226  
54042 NANCY CEDEX  
Tél. 03 83 85 54 54  
[www.nancy.cci.fr](http://www.nancy.cci.fr)

Contact :  
Isabelle KAERCHER, juriste  
Tél. 03 83 85 54 49  
kaercher@nancy.cci.fr

### Meuse

6, parc Bradfer  
55014 BAR-LE-DUC CEDEX  
Tél. 03 29 76 83 00  
[www.meuse.cci.fr](http://www.meuse.cci.fr)

Contact :  
Denis BONTEMS  
Tél. 03 29 76 83 02  
dbontems@meuse.cci.fr

### Moselle

10-12, avenue Foch – BP 70330  
57016 METZ CEDEX 1  
Tél. 03 87 52 31 00  
[www.moselle.cci.fr](http://www.moselle.cci.fr)

Contact :  
Anne-Marie BROUAUX  
Tél. 03 87 52 31 94  
ambrouaux@moselle.cci.fr

### Vosges

10, rue Claude Gelée  
88026 ÉPINAL CEDEX  
Tél. 03 29 35 18 14  
[www.vosges.cci.fr](http://www.vosges.cci.fr)

Contact :  
Jean-Luc PERRIN  
Tél. 03 29 35 18 14  
dae@vosges.cci.fr

## PRÉFECTURES ET SOUS-PRÉFECTURES

### Meurthe-et-Moselle

1, rue Préfet Claude Erignac  
54038 NANCY CEDEX  
Tél. 03 83 34 26 26  
[www.meurthe-et-moselle.pref.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.pref.gouv.fr)

1, place du Château – BP 9  
54151 BRIEY CEDEX  
Tél. 03 82 47 55 00

8, rue de Sarrebourg  
54300 LUNÉVILLE  
Tél. 03 83 76 64 00

9, rue Firmin Gouvion – BP 323  
54201 TOUL CEDEX  
Tél. 03 83 65 35 35

### Meuse

40, rue du Bourg  
55012 BAR-LE-DUC CEDEX  
Tél. 03 29 77 55 55  
[www.meuse.pref.gouv.fr](http://www.meuse.pref.gouv.fr)

22, avenue Stanislas – BP 60087  
55205 COMMERCEY CEDEX  
Tél. 03 29 91 11 52

1, place Saint-Paul – BP 723  
55107 VERDUN  
Tél. 03 29 84 86 00

### Moselle

9, place de la Préfecture  
57034 METZ CEDEX  
Tél. 03 87 34 87 34  
[www.moselle.pref.gouv.fr](http://www.moselle.pref.gouv.fr)

12, rue du Général de Gaulle  
57220 BOULAY-SUR-MOSELLE  
Tél. 03 87 79 14 22

6, rue de Nancy  
57170 CHÂTEAU-SALINS  
Tél. 03 87 05 10 22

11, avenue du Général Passaga  
57600 FORBACH  
Tél. 03 87 84 60 60

8, rue Robert Schuman  
57400 SARREBOURG  
Tél. 03 87 03 10 09

4, rue du Maréchal Foch  
57200 SARREGUEMINES  
Tél. 03 87 27 62 62

6, rue du Général Castelnau  
57100 THIONVILLE  
Tél. 03 82 59 19 20

Metz-Campagne  
36, place Saint-Thiebault  
57000 METZ  
Tél. 03 87 34 87 34

### Vosges

Place Foch  
88026 ÉPINAL CEDEX  
Tél. 03 29 69 88 88  
[www.vosges.pref.gouv.fr](http://www.vosges.pref.gouv.fr)

Place des Cordeliers  
88300 NEUFCHATEAU  
Tél. 03 29 06 10 10

1, place Jules Ferry  
88107 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES  
Tél. 03 29 42 11 11

## DIRECTIONS DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION ET DE LA RÉPRESSION DES FRAUDES (DGCCRF)

### Meurthe-et-Moselle

50, rue des Ponts CO 80044  
54036 NANCY CEDEX  
Tél. 03 83 17 72 50  
[www.minefi.gouv.fr/DGCCRF](http://www.minefi.gouv.fr/DGCCRF)

### Meuse

Cité administrative  
Avenue du 94<sup>e</sup> RI – BP 90607  
55013 BAR-LE-DUC CEDEX  
Tél. 03 29 45 71 50  
[www.minefi.gouv.fr/DGCCRF](http://www.minefi.gouv.fr/DGCCRF)

### Moselle

Cité administrative  
1, rue du Chanoine Collin – BP 61011  
57036 METZ CEDEX 1  
Tél. 03 87 39 75 00  
[www.minefi.gouv.fr/DGCCRF](http://www.minefi.gouv.fr/DGCCRF)

### Vosges

17, rue Gambetta  
88025 ÉPINAL CEDEX  
Tél. 03 29 82 35 16  
[www.minefi.gouv.fr/DGCCRF](http://www.minefi.gouv.fr/DGCCRF)

## DIRECTIONS DÉPARTEMENTALES DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DDTEFP)

### Meurthe-et-Moselle

Centre d'Affaires des Nations  
23, boulevard de l'Europe – BP 219  
54506 VANDŒUVRE CEDEX  
Tél. 03 83 50 39 00  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

### Meuse

28, avenue Gambetta – BP 613  
55013 BAR-LE-DUC CEDEX  
Tél. 03 29 76 17 17  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

### Moselle

32, avenue André Malraux  
57046 METZ CEDEX 01  
Tél. 03 87 56 54 00  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

### Vosges

16, quai André Barbier  
88025 ÉPINAL CEDEX  
Tél. 03 29 69 80 80  
[www.travail.gouv.fr](http://www.travail.gouv.fr)

## URSSAF

### Meurthe-et-Moselle

230, avenue André Malraux  
54604 VILLERS-LÈS-NANCY  
Tél. 0820 395 540  
[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

### Meuse

1, rue de Popey  
55012 BAR-LE-DUC CEDEX  
Tél. 0820 395 550  
[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

### Moselle

6, rue Pasteur  
57032 METZ CEDEX 1  
Tél. 0820 395 570  
[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

### Vosges

6, avenue Pierre Blancq  
88085 ÉPINAL CEDEX 9  
Tél. 03 29 68 03 10  
[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)